BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

Session 2018

Série STMG

Sciences et technologies du Management et de la Gestion

Histoire-Géographie

Durée : 2 heures 30 **Coefficient : 2**

Le candidat doit répondre à toutes les questions de la 1ère partie.
10 points

Le candidat traitera au choix un seul des quatre exercices de la 2nde partie.
10 points

Les calculatrices ne sont pas autorisées.

Ce sujet comporte 12 pages numérotées de 1/12 à 12/12.
Dès qu'il vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

La feuille Annexe page 12/12 est à rendre avec la copie d'examen.

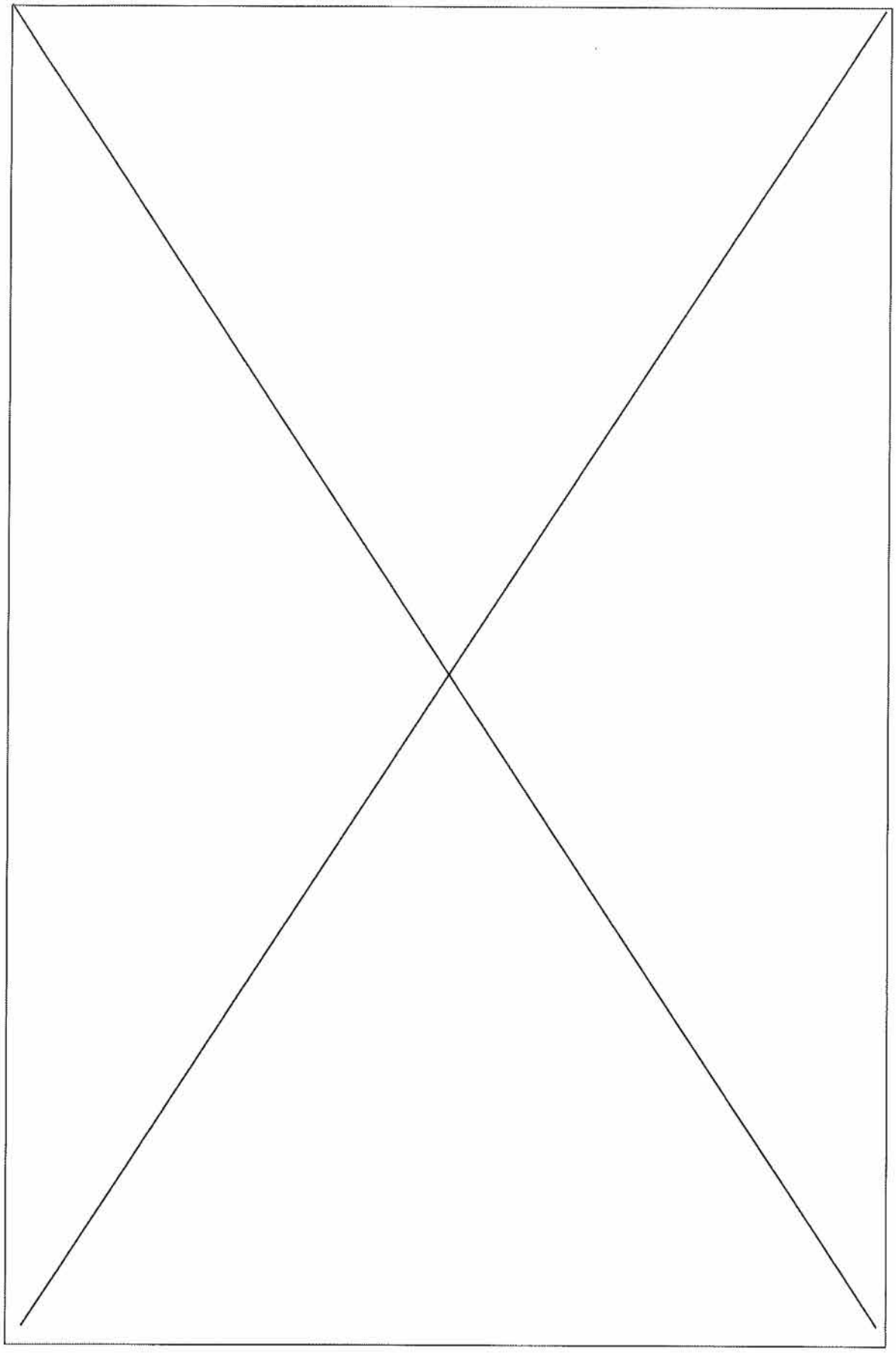

PREMIERE PARTIE

Questions d'histoire

1) Datez deux événements au choix parmi les propositions suivantes : (1 point)

- Blocus de Berlin ;
- création de la R.D.A ;
- chute du Mur de Berlin ;
- réunification de l'Allemagne.

2) Citez le nom et le pays de deux leaders indépendantistes d'Afrique ou d'Asie. (2 points)

3) Justifiez l'affirmation suivante : « la révision constitutionnelle de 1962 marque un tournant majeur pour les institutions de la V^{e} République ». (2 points)

Questions de géographie

4) Sur le fond de carte fourni en annexe p. 12/12 (à rendre avec la copie d'examen), complétez la légende, nommez et localisez un pays émergent et un PMA (Pays les Moins Avancés). (2 points)

5) Donnez les caractéristiques majeures d'une firme transnationale. (2 points)

6) Choisissez, parmi les propositions suivantes, la définition de la notion de francophonie. (1 point)

a) ensemble des pays qui utilisent la langue française ou qui ont la langue française comme langue officielle ;

b) ensemble des pays qui appartenaient au domaine colonial français ;

c) ensemble des pays où dans les établissements scolaires est enseignée la langue française.

SECONDE PARTIE

Le candidat traitera au choix un seul des quatre exercices

Exercices portant sur les sujets d'étude du programme d'histoire

Exercice 1. Sujet d'étude : L'élection présidentielle, un enjeu majeur de la vie politique française.

Document 1 : Résultats du 1er tour de l'élection présidentielle de mai 1974.

Candidats	Parti politique	% des suffrages exprimés
François MITTERRAND	Parti socialiste	43,2
Valéry GISCARD D'ESTAING	Républicains indépendants	32,6
Jacques CHABAN-DELMAS	Union des démocrates pour la République	15,1
Jean ROYER	Droite conservatrice sans étiquette	3,2
Arlette LAGUILLER	Lutte ouvrière	2,3
René DUMONT	Ecologiste sans étiquette	1,32
Emile MULLER	Mouvement démocratique socialiste de la France	0,7
Jean-Marie LE PEN	Front national	0,7
Alain KRIVINE	Front communiste révolutionnaire	0,4
Bertrand RENOUVIN	Nouvelle action royaliste	0,17
Jean-Claude SEBAG	Mouvement fédéraliste européen	0,16
Gérard HERAUD	Fédéraliste européen	0,07

Lors de ce premier tour, l'abstention s'est élevée à 15,77%.

Source : site de l'institut de sondage TNS-SOFRES – résultats du 1er tour le 5 mai 1974.

Document 2 : « Présidentielle : un suspense absolu sur l'issue du premier tour ».

En instaurant un suspense total et inédit, les électeurs ont sauvé l'un des scénarios les plus médiocres qui soit d'une élection présidentielle. La campagne, pourtant, était bien partie. Grâce notamment aux deux primaires[1] qui avaient suscité une véritable mobilisation « citoyenne ». (...)

Si ce scrutin est traditionnellement le plus mobilisateur, les variations sont en effet fortes. En 2002 (Chirac/Jospin/Le Pen), l'abstention avait atteint un record de 28,40 % au premier tour, avant de revenir en 2007 (Sarkozy/Royal/Bayrou) à un plancher de 16,23 %, proche du minimum de 1974, puis de revenir en 2012 (Hollande/Sarkozy/Le Pen) à un niveau moyen de 20,52 %.

Qu'en sera-t-il dimanche ? Après les craintes de ces dernières semaines, la mobilisation n'a cessé de progresser. Les derniers sondages annoncent aujourd'hui une abstention de 27 ou 28 %, ce qui resterait proche du record de 2002. Mais le rythme de la mobilisation s'est accéléré sur ces tout derniers jours. Ce mouvement s'explique par le resserrement spectaculaire des courbes d'intentions de vote des quatre principaux candidats. L'incertitude crée la mobilisation.

[1] Par exemple, 5 millions d'électeurs ont participé au choix du candidat des Républicains.

Source : Article de Guillaume Tabard, publié le 12 avril 2017, site du journal Le Figaro.

Questions :

1. A l'aide du document 1, montrez que l'élection présidentielle assure la diversité de l'offre politique.

2. Relevez dans le document 2 l'indicateur employé pour estimer la participation à l'élection présidentielle.

3. A l'aide des documents 1 et 2, comparez l'abstention de 1974 à celles des autres années.

4. Relevez, en vous appuyant sur les deux documents, les éléments qui indiquent que le scrutin présidentiel demeure mobilisateur.

Exercice 2. Sujet d'étude : Les femmes dans la société française.

Document 1 : Affiche du MLAC, 1974.

Source : Site « PARIS EN IMAGES », Paris en Images est un site de la Parisienne de Photographie, Société Publique Locale de la Ville de Paris.

MLAC : Mouvement pour la Liberté de l'Avortement et la Contraception.

Document 2 : La dignité des femmes, cause républicaine.

« Certes, on pourrait se dire que les libertés ont été conquises, notamment avec la contraception pour toutes, avec le droit à l'interruption volontaire de grossesse. Mais ces avancées ne sont-elles pas régulièrement remises en cause ou insuffisamment ouvertes à toutes les femmes qui en font la demande ? Certes, on pourrait se dire aussi que des avancées ont été accomplies, sur le plan politique, avec la parité, notamment à la fin des années 1990. Mais que dire de l'effectivité de ce principe dans les assemblées parlementaires, aussi bien à l'Assemblée nationale qu'au Sénat ? Certes, on pourrait se dire que des droits sociaux ont été arrachés notamment pour que les femmes puissent être les égales des hommes. Mais, là encore, qui ne constate des disparités de situation dont les femmes sont victimes dans le travail, la formation, la santé, les retraites..., bref, dans les domaines essentiels de la vie quotidienne ? [...] La liberté, l'égalité, la dignité des femmes est une cause universelle. C'est l'une des grandes causes qui font que nous sommes la République française. Ce n'est pas l'engagement d'une journée. Ce n'est même pas le combat d'une année – et je sais que vous y travaillez. Non, cette cause-là – la liberté, la dignité des femmes – est la justification de tout mandat exercé au nom du peuple français et d'abord le mien. »

Source : Discours de François Hollande, président de la République à l'ouverture de la soirée « le 8 mars, c'est toute l'année », le 7 mars 2013.

Questions :

1. Relevez dans le document 1 les différents types de revendications pour les droits des femmes.

2. Expliquez l'expression « double travail » présente dans le document 1.

3. A l'aide du document 2, citez deux avancées relatives à la condition des femmes.

4. A partir des documents 1 et 2, montrez que l'adoption de lois pour l'égalité homme-femme n'est pas appliquée immédiatement dans les faits.

Exercice 3. Sujet d'étude : Les Français dans le monde : de nouvelles mobilités.

Document 1 : « L'expatriation séduit de plus en plus les Français ».

Phénomène de société ou conséquence de la mondialisation, l'expatriation séduit de plus en plus de Français. Leur nombre est en constante augmentation. Environ 5% de plus chaque année. [...] La moitié d'entre eux résident dans des pays européens, avec pour destination de prédilection : la Suisse, le Royaume-Uni, la Belgique, l'Allemagne. Certaines destinations pourraient évoquer l'exil fiscal ou tout du moins un penchant pour une fiscalité moins lourde. Il est probable que cet aspect pèse dans la balance d'autant que l'expatrié bénéficie d'une rémunération plus forte que s'il reste en France. [...]

La maison des Français de l'étranger s'est penchée sur leur profil, et les cadres représentent le plus gros des troupes d'expatriés. Ils sont 48%, suivis par les professions intermédiaires à hauteur de 10%, les professions libérales 9%, les salariés de la fonction publique 7% et les chefs d'entreprise 6%. Leur taux d'emploi est beaucoup plus élevé que la moyenne nationale, il est de 79% [...]. Pour 14% des jeunes qui décident de s'expatrier, l'aventure se joue en solo, plutôt sac à dos, avec quelques économies dans la poche. Ce sont essentiellement des jeunes âgés de 18 à 30 ans. Leur profil est très hétéroclite[1]. Tous ne sont pas forcément diplômés, pas plus qu'ils ne sont polyglottes[2]. C'est pour beaucoup la raréfaction des offres d'emplois qui les poussent à voir si l'herbe est plus verte ailleurs.

Source : Article de Patricia Lecompte, publié le vendredi 10 mars 2017 sur le site de Radio France Internationale.

1 hétéroclite : constitué de profils très variés, très différents.
2 polyglotte : personne qui parle plusieurs langues.

Document 2 : Restaurant français, *Raoul's*, dans le quartier de Soho à New-York.

Raoul's est un restaurant situé dans le quartier de Soho, au cœur de Manhattan à New-York. Fondé en 1975 par deux frères originaires d'Alsace, ce restaurant très réputé a comme clients Robert de Niro, Al Pacino, Johnny Depp et Kate Moss.

Source : Prise de vue sur Street View de Google, datée de septembre 2014.

Questions :

1. Caractérisez, en vous appuyant sur le document 1, le profil des expatriés français.

2. Montrez, à partir du document 2, que des restaurants comme *Raoul's* participent au rayonnement de la France dans le monde.

3. A l'aide des documents 1 et 2, citez les pays d'accueil privilégiés par les expatriés français.

4. Relevez, dans les deux documents, les raisons qui poussent les Français à s'expatrier.

Exercice 4. Sujet d'étude : Les engagements militaires et humanitaires de la France dans le monde

Document 1 : Déclaration de Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, 20 octobre 2017.

« La libération de Raqqa porte un coup décisif à Daech qui en avait fait l'épicentre d'où étaient projetés de nombreux attentats. [...] L'engagement déterminé de la France dans le combat contre Daech, engagement mené au titre de la légitime défense, connaît ainsi aujourd'hui un nouveau succès majeur. [...]

La libération de Raqqa, « capitale » autoproclamée de l'organisation terroriste met fin à son pseudo-Etat d'où elle projetait son idéologie totalitaire qui a fait de la barbarie un mode d'action, de la destruction des minorités, de la culture et de toute pensée libre le but de son action.

Je salue le courage de l'ensemble des forces qui ont combattu dans le cadre de la coalition[1] internationale contre Daech. Je salue tout particulièrement les milliers de soldats français qui dans le cadre de l'opération Chammal[2] ont œuvré, avec courage et détermination, depuis trois ans [...], pour que Daech soit défait en Irak et en Syrie.

Les défis de l'après-Raqqa sont considérables. La poursuite de la lutte contre le terrorisme tout d'abord, qui ne s'arrête pas avec la chute du « califat ». La France reste activement engagée pour libérer les derniers territoires irakiens et syriens encore sous l'emprise de Daech, toujours dans le cadre de la coalition internationale et en lien avec ses partenaires. [...]

Les défis de la stabilisation des territoires libérés ensuite. La France apporte sa contribution en matière d'aide humanitaire et de stabilisation afin de répondre aux besoins les plus immédiats des populations et de faciliter le retour durable et dans la sécurité, des civils déplacés. J'ai décidé de débloquer à cet effet des crédits supplémentaires à hauteur de 15 millions d'euros d'ici à la fin de l'année, pour des projets dans les secteurs de l'aide alimentaire, du déminage, de l'aide aux déplacés, de l'eau et de la santé. [...]

Enfin le plus grand défi, c'est l'émergence d'une solution politique qui réconcilie les Syriens et établisse l'unité de la Syrie. Il s'agit de la seule voie possible pour stabiliser durablement ce pays, parvenir à une paix durable et prévenir le retour du terrorisme. »

[1] Coalition : union de forces armées de différents pays.

[2] L'opération *Chammal* est le nom donné à la participation française dans l'opération internationale rassemblant plus de 60 Nations. Elle vise à apporter un soutien militaire aux forces locales engagées dans le combat contre Daech sur leur territoire.

Source : Site internet du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

Document 2 : Les activités de MSF (Médecins sans Frontières) en Syrie et dans les pays voisins en 2013.

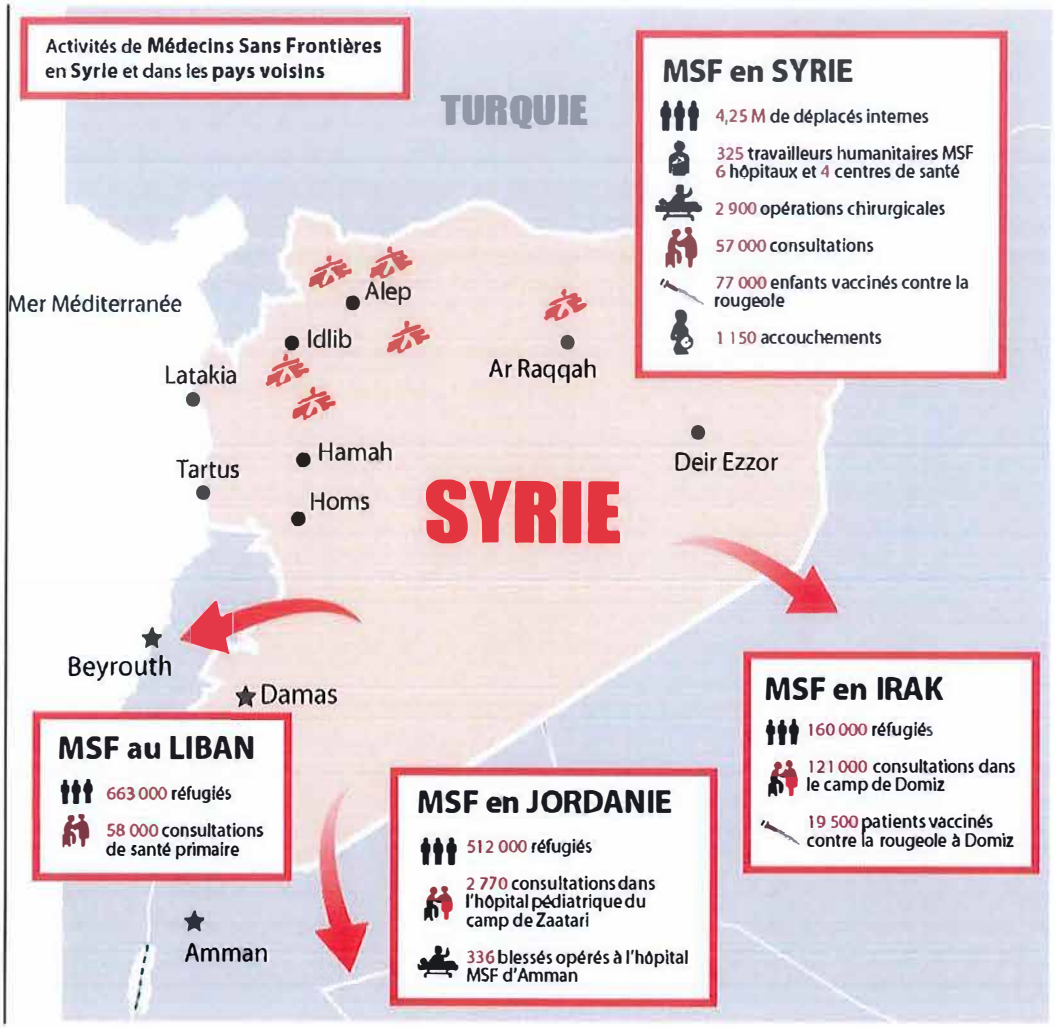

Source : Carte réalisée par MSF à partir de données recueillies par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (2013).

Questions :

1. Relevez dans le document 1 l'argument utilisé par le gouvernement français pour justifier l'intervention militaire en Syrie.

2. Caractérisez à l'aide du document 1 les trois défis à relever après la libération de Raqqa.

3. Citez, en vous appuyant sur les deux documents, les différents acteurs militaires et humanitaires engagés dans le conflit syrien.

4. Relevez, dans les deux documents, les actions humanitaires réalisées par les différents acteurs en faveur des réfugiés syriens.

ANNEXE

A remettre avec la copie d'examen

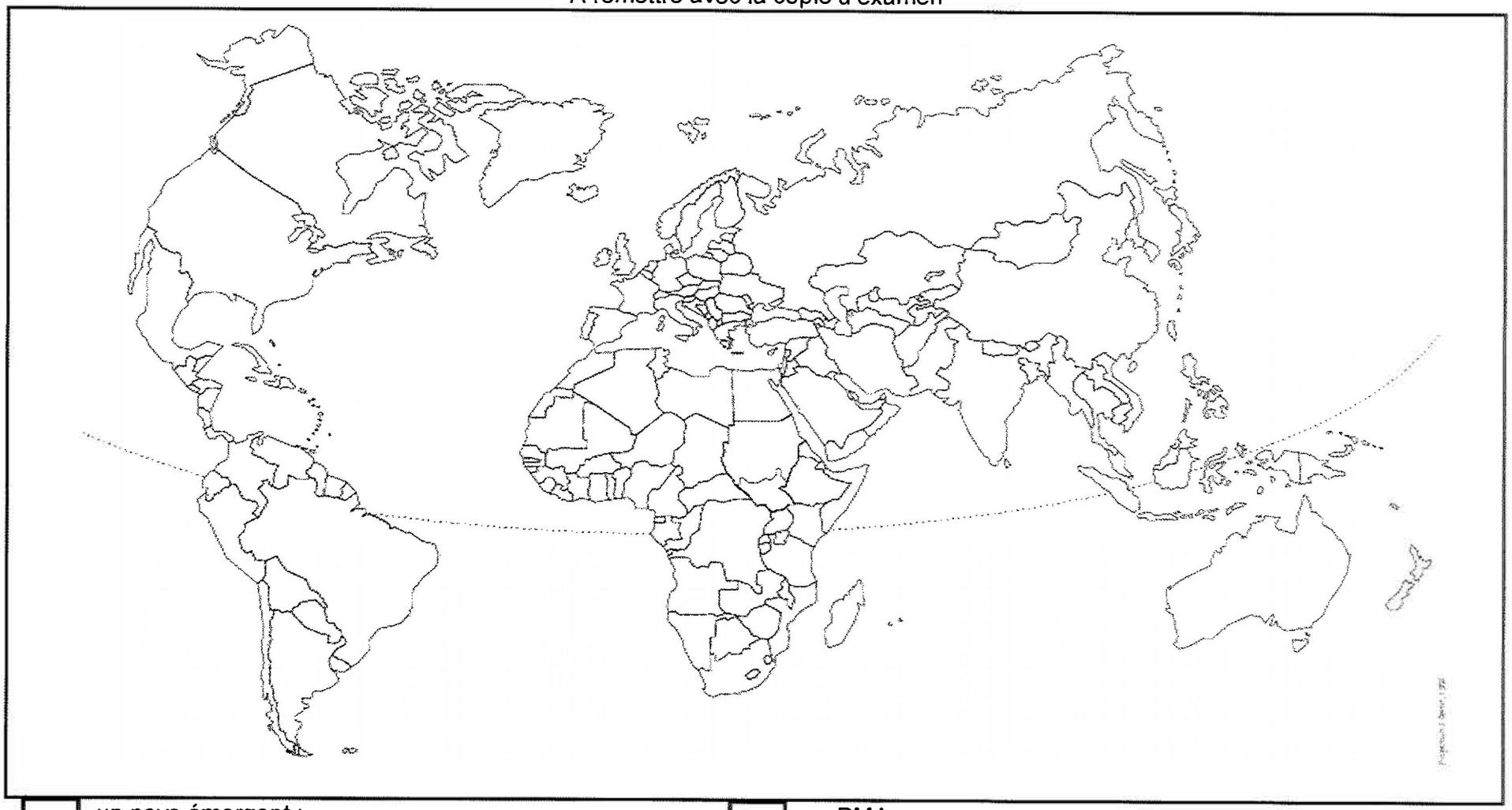

☐ un pays émergent : .....

☐ un PMA : .....